

COMMUNE  
DE MEYRARGUES



CONSEILLERS MUNICIPAUX :		
Effectif légal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
27	27	25

Le Conseil Municipal de la commune de Meyrargues s'est réuni en le lieu ordinaire de ses séances sur convocation adressée par le maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment de ses articles L. 2121-7, L. 2121-9, L. 2121-10 et L. 2121-12.

Secrétaire de séance :	Maria-Isabel ROSADO MARCHENA	
Conseillers municipaux présents :	21	Fabrice POUSSARDIN, Philippe GREGOIRE, Sandra THOMANN, Jean-Michel MOREAU, Sandrine HALBEDEL, Eric GIANNERINI, Maria-Isabel ROSADO MARCHENA, Gérard MORFIN, Andrée LALAUZE, Brigitte DAILCROIX, Gilles DURAND, Daniel BARBIER, Pierre BERTRAND, Frédéric BLANC, Béatrice MICHEL, Louis BURLE, Gilbert BOUGI, Philippe NAHON, Audrey REMEDIOS BRUN, Dominique GIRAUD-CLAUDE, Sabrina SMATI.
Conseillers municipaux ayant donné pouvoir :	4	Mireille JOUVE (à Daniel BARBIER), Peggy MAGNETTO (à Philippe GREGOIRE), Dominique GIRAUD (à Gérard MORFIN), Stéphane DEPAUX (à Audrey REMEDIOS BRUN).
Conseiller municipaux absents sans pouvoir :	2	David FRUTTERO, Emilie KACHKACH.

Délibération n° D2023-31FS

Objet : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022 SUR L'EXERCICE 2023 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE.

Exposé des motifs :

Le virement à la section d'investissement ou autofinancement inscrit au budget primitif et complété ou non lors du budget supplémentaire et des décisions modificatives, n'est pas réalisé budgétairement dans l'exercice en cours mais voté, sous le vocable "réserves", après l'approbation du compte administratif et constatation du résultat.

Il est rappelé que le compte administratif 2022 pour ce budget présente, après reprise des résultats constatés en 2021, le résultat de clôture en sections de fonctionnement et d'investissement suivant :

RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE VILLE 2022					
	Résultat clôture exercice 2021	Part excédent Fonctionnement 2021 affecté en Investissement BP 2022 (c/ 1068)	Résultat exercice 2022		Résultat de clôture exercice 2022
			Dépenses	Recettes	
FONCTIONNEMENT (c/002)	284 613,94 €	184 613,94 €	3 825 903,58 €	3 945 286,43 €	119 382,85 €
INVESTISSEMENT (c/001)	775 600,87 €		1 909 724,43 €	1 983 251,37 €	73 526,94 €
					1 068 510,66 €

L'équilibre de la section d'Investissement et le calcul de l'affectation des résultats sont déterminés avec la prise en compte des restes à réaliser de l'exercice 2022 en section d'Investissement qui s'élèvent à :

Restes à réaliser Investissement 2022	
RAR Dépenses	937 439,68 €
RAR Recettes	1 035 856,65 €
Solde = RAR R I - RAR D I	98 416,97 €

Visas :

Oui l'exposé des motifs rapporté ;

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-211300595-20230412-02023\_31-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
 Vu le débat d'orientations budgétaires présenté au conseil municipal au vu de la délibération n°D2023-27FS du 30 mars 2023 ;  
 Vu le compte de gestion 2022 du comptable public approuvé par délibération n°D2023-22FS du 30 mars 2023 ;  
 Vu le vote du compte administratif 2022 adopté par délibération n°D2023-23FS en date du 30 mars 2023 ;  
 À l'issue du débat contradictoire engagé entre les conseillers municipaux sur ce point de l'ordre du jour :

**Le Conseil Municipal décide de :**

**Article 1 : Affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :**

AFFECTION RESULTAT 2023		
Excédent de Fonctionnement 2022  219 382,85 €	Part de l'excédent de Fonctionnement 2022 affecté en Investissement 2023 (RI compte 1068) : "Réserves"	69 382,85 €
	Report de l'excédent d'Investissement 2022 en Investissement 2023 (RI compte 001)	849 127,81 €
	Part de l'excédent de Fonctionnement 2022 affecté en Fonctionnement 2023 (RF compte 002)	150 000,00 €

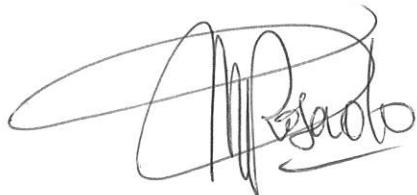
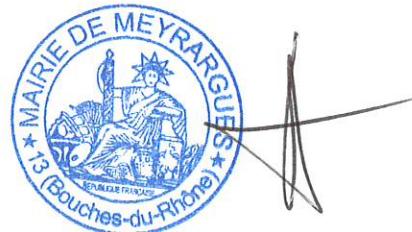
Pour (présents et pouvoirs)	19	POUSSARDIN Fabrice GRÉGOIRE Philippe THOMANN Sandra MOREAU Jean-Michel HALBEDEL Sandrine GIANNERINI Éric ROSADO-MARCHENA Maria-Isabel MORFIN Gérard LALAUZE Andrée DAILCROIX Brigitte DURAND Gilles BARBIER Daniel BERTRAND Pierre JOUVE Mireille BLANC Frédéric MICHEL Béatrice MAGNETTO Peggy BURLE Louis GIRAUD Dominique
Contre (présents et pouvoirs)	6	DEPAUX Stéphane BOUGI Gilbert NAHON Philippe REMEDIOS-BRUN Audrey GIRAUD-CLAUDE Dominique SMATI Sabrina
Abstentions (présents et pouvoirs)	0	

Le secrétaire de séance,

Maria-Isabel ROSADO MARCHENA

Le Maire,

Fabrice POUSSARDIN

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille (31 rue Jean-François Leca, 13002 Marseille) ou par le site Télérecours citoyens ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter du jour de sa publication sur le site internet de la commune.

Acte rendu exécutoire  
après publication sur le site internet de la commune  
(<https://www.meyrargues.fr/rechercher-une-deliberation>) le

*27 Avril 2023*

après transmission au délégué du représentant de l'État dans l'arrondissement

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-211300595-20230413-D2023\_31-DE